

# LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 11 du 17 septembre 2019

# L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE  
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



[secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)



# COMMISSIONS DES JEUNES

## **FORMATIONS D'EDUCATEURS :**

La formation U11 prévue à Martel les 10 et 11 février 2020 est déplacée au samedi 29 février 2020 et dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020 à Martel.

## **DETECTIONS FUTSAL U17/U18 ET U15\* :**

Une détection Futsal U17 - U18 est programmée samedi 12 octobre à 14 heures (rendez-vous des joueurs) à Cahors (Gymnase P. Ilbert).

La liste des joueurs proposés est à retourner avant le 28 septembre 2019.

Une détection Futsal U15 est programmée samedi 19 octobre à 10 heures (rendez-vous des joueurs) à Lalbenque.

La liste des joueurs proposés est à retourner avant le 5 octobre 2019.

Comme évoqué lors des réunions de rentrée, seuls les joueurs ayant un profil futsal sont proposés. En U15, les joueurs ne participeront pas à la première journée de détection foot à onze mais seront convoqués sur la seconde.

Ces détections ont pour but de créer des équipes régionales.

Des stages seront organisés aux vacances de Toussaint.

## **DETECTION U15 – U14 – U15 F – U14 F\* :**

La détection U15 se déroulera le samedi 19 octobre à partir de 14 heures (rendez-vous des joueurs) à Pradines.

La détection U14, U14 F et U15 F se déroulera le samedi 19 octobre à partir de 14 heures (rendez-vous des joueurs) à Cahors.

Les listes des participant(e)s sont à renvoyer avant le 5 octobre au District.

**\*Les joueurs et joueuses proposé(e)s sont inscrits à l'aide des tableaux envoyés sur vos boîtes mail. Ils devront prévoir leur tenue et une bouteille d'eau pour participer à ces journées.**

## **INFORMATIONS :**

Le club du PSV D'OLT engage une 3<sup>ème</sup> équipe en U11 qui jouera dans la poule 2.

Le club de Causse Sud informe que le terrain de Varaire est indisponible jusqu'à fin novembre pour raison de travaux.

## **RAPPEL :**

Pour les clubs U13 recevants, la saisie des résultats de leurs matchs est obligatoire à l'issue du plateau.

## **MODIFICATION DATES/LIEUX / HORAIRES DE RENCONTRES :**

### U17 – RECTIFICATIF PV n°10 du 10 septembre 2019 :

La rencontre FIGEAC QF **1** / CAUSSE SUD 1 prévue le 21/09/19 à Figeac Londieu, est déplacée à Capdenac terrain des Berges n°1 (Capdenac Gare).

### U13 :

Le plateau prévu le 21/09/2019 à Douelle est déplacé à Pradines – Equipes concernées : LACAPELLE FOOT 1 et 2 ; PSV D'OLT 1 et 2.

### U11 :

Le plateau prévu le 05/10/2019 à Souillac ne peut être organisé car tous les terrains sont réservés pour un Challenge de rugby. En conséquence :

1 – Ce plateau de poule 5 se jouera à Capdenac à 15 heures – Equipes concernées : FIGEAC QF 1 et ESCG 1 et 2.

2 – Le plateau de poule 4 prévu à Capdenac à 14 h 30 est avancé à 14 heures. Equipes concernées : FIGEAC QF 2 et 3 et HAUT CELE 1 et 2.

3 – ESCG devra donc transmettre la feuille de plateau à Figeac.

## LISTE DES EQUIPES ENGAGEES U11 :

Plateaux U11/ Phase 1		Grille/		Poule 1	345
Club	Nom	Tour	Terrain		
545076	Cahors F.C. 1	460420102	COMPLEXE SPORTIF PIERRE ILBERT 2 à CAHORS		
545076	Cahors F.C. 2	460420102	COMPLEXE SPORTIF PIERRE ILBERT 2 à CAHORS		
525809	Cazals-Montd 2	460660101	STADE MUNICIPAL à CAZALS		
525809	Cazals-Montd 1	460660101	STADE MUNICIPAL à CAZALS		
547122	Lalbenque-Fon 1	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE		
552545	F.F. Mauroux 1	461870101	STADE MUNICIPAL à MAUROUX		
540626	Puy Lev./Pray Fc 1	462250101	STADE MUNICIPAL à PRAYSSAC		
540626	Puy Lev./Pray Fc 2	462250101	STADE MUNICIPAL à PRAYSSAC		

Plateaux U11/ Phase 1		Grille/		Poule 2	346
Club	Nom	Tour	Terrain		
553855	Lacapelle Football 1	460420301	STADE IACAPELLE à CAHORS		
554299	Pradines Svd Olt 1	460880101	STADE MUNICIPAL à DOUELLE		
554299	Pradines Svd Olt 2	460880101	STADE MUNICIPAL à DOUELLE		
547122	Lalbenque-Fon 3	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE		
547122	Lalbenque-Fon 2	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE		
551698	Causse Sud 2	460450101	STADE LE CUZOUL à CAJARC		
551698	Causse Sud 1	460450101	STADE LE CUZOUL à CAJARC		

Plateaux U11/ Phase 1		Grille/		Poule 3	347
Club	Nom	Tour	Terrain		
581896	Elan Marivalois 1	460040101	STADE GEORGES LESPINE à ANGLARS		
581896	Elan Marivalois 2	460040101	STADE GEORGES LESPINE à ANGLARS		
548248	Ent. Segala F. 1	463110101	STADE MUNICIPAL à SOUSCEYRAC EN QUERCY		
542832	A.S Causse Limargue 2	461280201	STADE MUNICIPAL à GRAMAT		
542832	A.S Causse Limargue 1	461280201	STADE MUNICIPAL à GRAMAT		
541254	Fchq 2	460580101	PLAINE DE JEUX DE LA SOLE à CARENNAC		
541254	Fchq 1	460580101	PLAINE DE JEUX DE LA SOLE à CARENNAC		

Plateaux U11/ Phase 1		Grille/		Poule 4	383
Club	Nom	Tour	Terrain		
582418	Haut Cele F.C. 2	462070101	STADE MUNICIPAL à MONTREDON		
582418	Haut Cele F.C. 1	462070101	STADE MUNICIPAL à MONTREDON		
542847	Biars/Bretenoux Fc 1	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE		
546115	Ef Foot Azur 2				
546115	Ef Foot Azur 1	461750101	STADE DU CAUSSE à USSAC ET MOURET		
541889	Figeac Qf 3	120520201	STADE BERGES DU LOT N°1 à CAPDENAC GARE		
541889	Figeac Qf 2	120520202	STADE BERGES DU LOT N°2 à CAPDENAC GARE		
517796	Labast. Murat 1	461380101	STADE SOL ROQUES LABASTIDE MURAT à COEUR DE CAUSSE		

Club	Nom	Grille/	
		Tour	Terrain
542847	Biars/Bretenoux Fc 3	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE
542847	Biars/Bretenoux Fc 2	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE
541889	Figeac Qf 1	120520201	STADE BERGES DU LOT N°1 à CAPDENAC GARE
542833	Ent. Bouriane F.C. 2	461270201	STADE DES HERMISSENS à GOURDON
542833	Ent. Bouriane F.C. 1	461270201	STADE DES HERMISSENS à GOURDON
553195	E.S.C.G 1	463090102	STADE GEORGES PIVAUDRAN 2 à SOUILLAC
553195	E.S.C.G 2	463090102	STADE GEORGES PIVAUDRAN 2 à SOUILLAC

## LISTE DES EQUIPES ENGAGEES U9 :

Plateaux U9/ Phase 1		Poule U		2067	Samed
Club	Nom	Grille/ Tour	Terrain		Jour Plage hor
582418	Haut Cele F.C. 3	460150101	STADE DES BORIES à BAGNAC SUR CELE		
542847	Biars/Bretenoux Fc 11	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE		
542847	Biars/Bretenoux Fc 9				
542847	Biars/Bretenoux Fc 6				
542847	Biars/Bretenoux Fc 4	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE		
545076	Cahors F.C. 4				
545076	Cahors F.C. 5				
545076	Cahors F.C. 6				
545076	Cahors F.C. 3				
550921	Begoux Arcambal 2	460070101	STADE MUNICIPAL à ARCAMBAL		
553855	Lacapelle Football 2				
546115	Ef Foot Azur 4	461080101	STADE DE LA DOURMELLE à FON		
546115	Ef Foot Azur 3	461080101	STADE DE LA DOURMELLE à FON		
546382	Quercy Blanc 1	461970101	STADE MUNICIPAL à LE MONTAT		
525809	Cazals-Montd 4	460660101	STADE MUNICIPAL à CAZALS		
525809	Cazals-Montd 3	460660101	STADE MUNICIPAL à CAZALS		
554299	Pradines Svd Olt 11	462240101	STADE HENRI BARRAU 1 à PRADINES		
554299	Pradines Svd Olt 12	462240101	STADE HENRI BARRAU 1 à PRADINES		
554299	Pradines Svd Olt 13	462240101	STADE HENRI BARRAU 1 à PRADINES		
517796	Labast. Murat 2	461380101	STADE SOL ROQUES LABASTIDE MURAT à COEUR DE CAUSSE		
517796	Labast. Murat 3	461380101	STADE SOL ROQUES LABASTIDE MURAT à COEUR DE CAUSSE		
581896	Elan Marivalois 3	460040101	STADE GEORGES LESPINE à ANGLARS		
581896	Elan Marivalois 5	460040101	STADE GEORGES LESPINE à ANGLARS		
581896	Elan Marivalois 4	460040101	STADE GEORGES LESPINE à ANGLARS		
547122	Lalbenque-Fon 5	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE		
547122	Lalbenque-Fon 4	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE		
547122	Lalbenque-Fon 6	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE		
545558	Entente Vallée Lot 1	461490101	STADE MUNICIPAL à LAMAGDELAINE		
548248	Ent. Segala F. 3	463110101	STADE MUNICIPAL à SOUSCEYRAC EN QUERCY		
548248	Ent. Segala F. 2	463110101	STADE MUNICIPAL à SOUSCEYRAC EN QUERCY		
542833	Ent. Bouriane F.C. 3	461270201	STADE DES HERMISSENS à GOURDON		
542833	Ent. Bouriane F.C. 5	461270201	STADE DES HERMISSENS à GOURDON		
542833	Ent. Bouriane F.C. 4	461270201	STADE DES HERMISSENS à GOURDON		
542831	Valroc Foot 2	461850101	STADE MUNICIPAL à MARTEL		
542831	Valroc Foot 3	461850101	STADE MUNICIPAL à MARTEL		
542831	Valroc Foot 1	461850101	STADE MUNICIPAL à MARTEL		

## DISTRICT LOT FOOTBALL

---

552545	F.F. Mauroux 2	461870101	STADE MUNICIPAL à MAUROUX
531265	Montcabrier 1	461990101	STADE MUNICIPAL à MONTCABRIER
553195	E.S.C.G 5	463090101	STADE GEORGES PIVAUDRAN 1 à SOUILLAC
553195	E.S.C.G 6	463090101	STADE GEORGES PIVAUDRAN 1 à SOUILLAC
553195	E.S.C.G 7	463090101	STADE GEORGES PIVAUDRAN 1 à SOUILLAC
544816	St Cypr.-Mont 1	462010101	STADE GEORGE MOURNE à MONTCUQ EN QUERCY BLANC
542832	A.S Causse Limargue 3	461280101	STADE PIERRE DE COUBERTIN à GRAMAT
542832	A.S Causse Limargue 4	461280101	STADE PIERRE DE COUBERTIN à GRAMAT
551698	Causse Sud 4		
551698	Causse Sud 3	463280101	STADE MUNICIPAL 1 à VARAIRE
541254	Fchq 3	460580101	PLAINE DE JEUX DE LA SOLE à CARENNAC
541254	Fchq 4	460580101	PLAINE DE JEUX DE LA SOLE à CARENNAC

---

## LISTE DES EQUIPES ENGAGEES U7 :

Plateaux U7/ Phase 1		Poule U		200
Club	Nom	Grille/ Tour	Terrain	
582418	Haut Cele F.C. 4	460150101	STADE DES BORIES à BAGNAC SUR CELE	
582418	Haut Cele F.C. 5	460150101	STADE DES BORIES à BAGNAC SUR CELE	
542847	Biars/Bretenoux Fc 7	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE	
542847	Biars/Bretenoux Fc 8	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE	
542847	Biars/Bretenoux Fc 10	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE	
542847	Biars/Bretenoux Fc 5	460290102	STADE MUNICIPAL 2 à BIARS SUR CERE	
545076	Cahors F.C. 8			
545076	Cahors F.C. 7			
550921	Begoux Arcambal 1	460070101	STADE MUNICIPAL à ARCAMBAL	
553855	Lacapelle Football 3			
546115	Ef Foot Azur 6	461080101	STADE DE LA DOURMELLE à FONS	
546115	Ef Foot Azur 5	461080101	STADE DE LA DOURMELLE à FONS	
546382	Quercy Blanc 2	461970101	STADE MUNICIPAL à LE MONTAT	
525809	Cazals-Montd 5	460660101	STADE MUNICIPAL à CAZALS	
525809	Cazals-Montd 6	460660101	STADE MUNICIPAL à CAZALS	
554299	Pradines Svd Olt 10	462240101	STADE HENRI BARRAU 1 à PRADINES	
554299	Pradines Svd Olt 20	462240101	STADE HENRI BARRAU 1 à PRADINES	
581896	Elan Marivalois 7	460040101	STADE GEORGES LESPINE à ANGLARS	
581896	Elan Marivalois 6	460040101	STADE GEORGES LESPINE à ANGLARS	
547122	Lalbenque-Fon 7	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE	
547122	Lalbenque-Fon 8	461480101	STADE MUNICIPAL à LALBENQUE	
545558	Elvl 2	461490101	STADE MUNICIPAL à LAMAGDELAINE	
548248	Ent. Segala F. 4	461600101	STADE MUNICIPAL à LATRONQUIERE	
542833	Ent. Bouriane F.C. 7	461270201	STADE DES HERMISSENS à GOURDON	
542833	Ent. Bouriane F.C. 6	461270201	STADE DES HERMISSENS à GOURDON	
542831	Valroc Foot 4	461850101	STADE MUNICIPAL à MARTEL	
542831	Valroc Foot 7	461850101	STADE MUNICIPAL à MARTEL	
542831	Valroc Foot 6	461850101	STADE MUNICIPAL à MARTEL	
542831	Valroc Foot 5	461850101	STADE MUNICIPAL à MARTEL	
552545	F.F. Mauroux 3	461870101	STADE MUNICIPAL à MAUROUX	
531265	Montcabrier 2	461990101	STADE MUNICIPAL à MONTCABRIER	
553195	E.S.C.G 4	463090101	STADE GEORGES PIVAUDRAN 1 à SOUILLAC	
553195	E.S.C.G 3	463090101	STADE GEORGES PIVAUDRAN 1 à SOUILLAC	
542832	A.S Causse Limargue 5	461280101	STADE PIERRE DE COUBERTIN à GRAMAT	
541254	Fchq 5	460580101	PLAINE DE JEUX DE LA SOLE à CARENNAC	
541254	Fchq 6	460580101	PLAINE DE JEUX DE LA SOLE à CARENNAC	

## REPARTITION JOURNEE D'ACCUEIL U7 :

### RENTREE DU FOOT U7

samedi 28 septembre 2019

<u>Clubs</u>	LALBENQUE	CAZALS MONTCLERA	VALROC FOOT	HAUT CELE
<u>Terrains</u>	Lalbenque	Cazals	Martel	Bagnac
<u>Equipes</u>	Lalbenque 1 Lalbenque 2 Quercy Blanc 1 ELVL 1 Causse Sud 1 Puy L'Ev/ Prayssac 1 Puy L'Ev/ Prayssac 2	Cazals 1 Cazals 2 Montcabrier 1 St Germain 1 St Germain 2 FF Mauroux 1 Bouriane 1 Bouriane 2	Valroc 1 Valroc 2 Valroc 3 Valroc 4 FCHQ 1 FCHQ 2 ESCG 1 ESCG 2	Haut Célé 1 Haut Célé 2 EF Foot Azur 1 EF Foot Azur 2 Ent Ségala 1 Figeac QF 1 Figeac QF 2 Figeac QF 3

<u>Clubs</u>	PRADINES	BIARS BRETENOUX
<u>Terrains</u>	Pradines	Biars sur Cère
<u>Equipes</u>	PSVD'Olt 1 PSVD'Olt 2 Begoux Arcambal 1 Lacapelle Football 1 Cahors 1 Cahors 2	FCBB 1 FCBB 2 FCBB 3 FCBB 4 Elan Marivalois 1 Elan Marivalois 2 Causse Limargue 1

Rendez-vous des équipes à 10h00.

Début de la journée à 10h15 précises.

## REPARTITION JOURNEE D'ACCUEIL U9 :

### RENTREE DU FOOT U9

samedi 21 septembre 2019

<u>Clubs</u>	<b>CAHORS</b>	<b>PRADINES</b>	<b>VALROC</b>
<u>Terrains</u>	Terre Rouge	Pradines	Martel
<u>Equipes</u>	Cahors 1 Cahors 2 Cahors 3 Cahors 4 Begoux Arcambal 1 Lalbenque 1 Lalbenque 2 Lalbenque 3 Ent.Bleuets Lendou Montcuq	PSV D'Olt 1 PSVD'Olt 2 PSVD'Olt 3 Lacapelle Football 1 Causse Sud 1 Causse Sud 2 ELVL 1 Quercy Blanc 1	Valroc Foot 1 Valroc Foot 2 Valroc Foot 2 ESCG 1 ESCG 2 ESCG 3 FCHQ 1 FCHQ 2

<u>Clubs</u>	<b>CAZALS MONTCLERA</b>	<b>BIARS BRETENOUX</b>	<b>EF FOOT AZUR</b>
<u>Terrains</u>	Cazals	Biars sur Cère	Planioles
<u>Equipes</u>	Cazals 1 Cazals 2 FF Mauroux 1 Montcabrier 1 Puy L'Ew/ Prayssac 1 Puy L'Ew/ Prayssac 2 Labastide Murat 1 Labastide Murat 2 Bouriane 1 Bouriane 2 Bouriane 3	Elan Marivalois 1 Elan Marivalois 2 Elan Marivalois 3 FCBB 1 FCBB 2 FCBB 3 FCBB 4 AS Causse Limargue 1 AS Causse Limargue 2	EF Foot Azur 1 EF Foot Azur 2 Ent Ségala 1 Ent Ségala 2 Haut Célé 1 Figeac QF 1 Figeac QF 2 Figeac QF 3

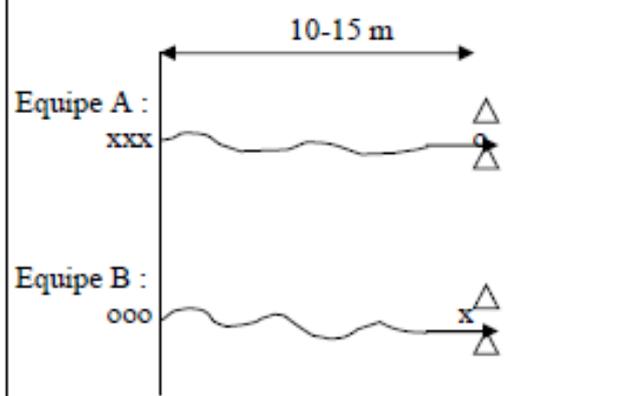
Rendez-vous des équipes à 10h00.

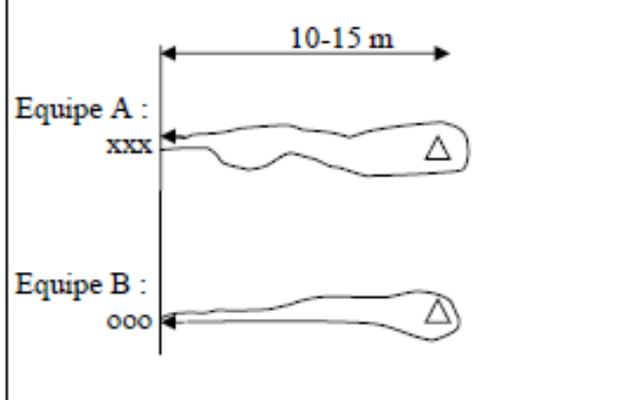
Début de la journée à 10h15 précises.

**LES DEFIS U9/U7 :**

**RENTREE DU FOOT U9-U7**

Défis : samedis 21 et 28 septembre 2019

<p><b>Jeu défi n°1</b> : conduite et tir face au gardien de but adverse (buts de 4 mètres). 2 essais</p>  <p>The diagram shows two teams, Equipe A and Equipe B, positioned on a field. A horizontal line with arrows at both ends indicates a distance of 10-15 meters between the starting positions of the teams. Equipe A is represented by three 'x' marks and a wavy line representing a path leading to a goal (triangle) on the right. Equipe B is represented by three 'o' marks and a wavy line leading to a goal on the right. A small 'x' is also marked near the goal of Equipe B.</p>	<p><b>Principe</b> : au signal de l'arbitre, les deux premiers joueurs de chaque équipe conduisent le ballon et tirent face au gardien adverse. Le premier joueur qui marque remporte son duel. Les joueurs s'affrontent par rapport à leur numéro de maillot : les deux numéros 2, les deux numéros 3 ...</p> <p>Le gardien peut sortir et les joueurs peuvent tirer d'où ils le souhaitent. Si le gardien renvoie le ballon dans les pieds de l'attaquant, celui-ci peut reprendre pour marquer.</p> <p>S'il manque 1 joueur à une équipe, le premier de cette équipe repasse une deuxième fois.</p> <p>Quand tous les joueurs ont effectué l'exercice, l'équipe ayant remporté le plus de duels gagne le défi.</p>
---	---

<p><b>Jeu défi n°2</b> : relais conduite 2 essais</p>  <p>The diagram shows two teams, Equipe A and Equipe B, positioned on a field. A horizontal line with arrows at both ends indicates a distance of 10-15 meters between the starting positions of the teams. Equipe A is represented by three 'x' marks and a wavy line leading to a goal (triangle) on the right. Equipe B is represented by three 'o' marks and a wavy line leading to a goal on the right.</p>	<p><b>Principe</b> : au signal de l'arbitre, le premier joueur de chaque équipe va contourner le plot et ramène le ballon au second qui démarre à son tour. L'équipe ayant terminé le relais en premier remporte le défi.</p> <p>Le relais s'effectue avec le même nombre de joueurs. S'il manque 1 joueur à une équipe, le premier de cette équipe repasse une deuxième fois.</p>
---	--

**DATES DES PREMIERES RENCONTRES - PLATEAUX U9/U7 – PHASE 1 :**

U9 :

Samedi 28 septembre 2019,  
Samedi 5 octobre 2019,  
Samedi 12 octobre 2019,  
Samedi 23 novembre 2019,  
Samedi 30 novembre 2019.

U7 :

Samedi 5 octobre 2019  
Samedi 12 octobre 2019  
Samedi 16 novembre 2019  
Samedi 23 novembre 2019

Rendez-vous des équipes à 10 h 00, début des rencontres à 10 h 15.

\*\*\*\*\*

**CRITERIUM SAISON 2019/2020**  
**REGLEMENT U13 à 8 :**

**Durée des rencontres :**

2 matchs de 30 mn (pause coaching à 15 mn pour changer de camp et remplacer l'Arbitre Assistant).

Rappel : 2 Equipes à égalité au classement seront départagées, dans l'ordre par :

- leur goal average particulier.
- leur goal average général.
- le nombre de buts marqués.

**Quotation :**

Victoire : 3 points

Match nul : 1 point

Défaite : 0 point

Match perdu par forfait : -1 point

**DEROULEMENT : 3 PHASES CRITERIUM**

**- Phase 1 : BRASSAGE**

3 poules de 12 équipes

**- Phase 2 : 3 POULES**

Poule A : 12 équipes

Les 4 premiers de chaque poule de brassage qualifiées en poule A (12 équipes). Une seule équipe par club autorisée.

Poule B : 12 équipes

Les équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place de chaque poule de brassage

Poule C : 12 équipes

Les équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place

**- Phase 3 : 5 POULES**

**POULE NIVEAU 1** (accession) : poule de 4 équipes

Les 4 premiers de la poule A

Critérium sur 6 journées en matchs aller-retour.

Une seule équipe par club autorisée.

L'équipe terminant à la première place accèdera en U14 R2.

Cette équipe sera autorisée à accéder sous réserve du respect du statut des éducateurs : pour accéder en U14, les équipes doivent avoir un éducateur titulaire du module U13 au 1<sup>er</sup> avril 2020.

**POULE NIVEAU 2** : poule de 8 équipes

Les équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place de la poule A

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place de la poule B

**POULE NIVEAU 3** : poule de 8 équipes

Les équipes classées de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place de la poule A

Les équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place de la poule B

Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> place de la poule C

**POULE NIVEAU 4** : poule de 8

Les équipes classées de la 7<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place de la poule B

Les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place de la poule C

**POULE NIVEAU 5** : poule de 8 équipes

Les équipes classées de la 11<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place de la poule B

Les équipes classées de la 7<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place de la poule C

En cas de difficultés pour l'application dudit règlement, la CDJ est seule compétente pour traiter tout litige administratif, indépendamment de la saisine de la CDLD en matière disciplinaire. En cas d'engagement d'équipes supplémentaires ou de forfait en phase 2 ou 3, la constitution des poules pourra être modifiée.

## **PLATEAUX U11- PHASE 1 :**

Le calendrier est diffusé sur le site internet du District.

Toutes les équipes participent aux 7 journées. S'il n'y a qu'un seul (ou aucun) match prévu au calendrier, faites des rencontres amicales pour faire jouer les enfants 50 minutes.

**RAPPEL** : Réaliser le défi à 14 h 15 (résultat à noter sur la feuille de plateau) - Début des rencontres à 14 h 30.

Durée des rencontres : 2 x 25 minutes (2x12').

Lorsqu'il n'y a que 3 équipes sur un plateau, l'organisateur doit essayer de constituer une quatrième équipe avec les joueurs supplémentaires des clubs présents.

**Rappel des défis U11 à réaliser avant les rencontres et à noter sur la feuille de plateau :**

J1 : 10 jongleries pied fort

J2 : conduite en 8

J3 : 15 jongleries pied fort

J4 : conduite en 8

J5 : 10 jongleries alternées

J6 : conduite en 8

J7 : jonglerie 20 secondes (toutes surfaces)

A l'issue de la phase 1, les poules des plateaux, phase 2 seront effectuées par niveau.

## **FUTSAL JEUNES :**

**U13 :**

Les plateaux Futsal U13 se dérouleront aux vacances de Toussaint. Les clubs qui souhaitent accueillir un ou plusieurs plateaux nous adressent un mail en précisant l'heure du début du plateau. Réponse pour le 09/10/2018.

**U11 :**

Période futsal de la catégorie U11 : du samedi 21/12/19 au samedi 07/03/20.

Participation MINIMUM à 2 plateaux par équipe

**U9/U7 :**

Période Futsal du samedi 07/12/19 au samedi 07/03/20

Participation MINIMUM à 2 plateaux par équipe

## **FEMININES « JEUNES » :**

U9F/U11F : La journée d'Accueil se déroulera à Labastide-Murat

Liste des équipes féminines jeunes engagées à ce jour :

### U18F

- Cahors FC

### U15F

- Cahors FC
- Lalbenque Fontanes

### U13F

- Cahors FC
- Lalbenque-Fontanes
- Valroc Foot

### U9F-U11F :

Aucune équipe d'engagée.

**La date d'inscription d'une équipe Féminines via Footclub étant terminée, les clubs souhaitant en inscrire une doivent le faire avant le 23 septembre 2019, en envoyant un mail au secrétariat du District.**

Une réunion est organisée au siège District **lundi 23 septembre 2019 à 20h00 pour** tous les Clubs ayant engagé une équipe « féminines jeunes ».

Sont conviés également **tous les Clubs ayant des effectifs féminins jeunes** jouant en mixité.

### U17/U15 :

Rappel des rencontres en Coupe Occitanie. Les vainqueurs seront qualifiés pour les 32<sup>ème</sup> de finale.

#### Rencontres U15 : le 28 septembre 2019 à 15h00

BIARS BRETENOUX FC 1 - ESCG 1  
AS CAUSSE LIMARGUE 1 - FIGEAC QF 1  
CAZALS MONTCLERA 1 - CAHORS FC 1

#### Rencontres U17 : le samedi 19 octobre 2019 à 15h00

ESCG 1 - SAINT GERMAIN  
FC LALBENQUES FONTANES 1 - PSVD'OLT 1  
ELAN MARIVALOIS 1 - FIGEAC QF 1 (19/10 OU 02/11/2019 si FIGEAC QF qualifié en Coupe Gambardella)

**FUN FOOT U15 / U17** : dates jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Rendez-vous des équipes à 14 h 00, début à 14 h 30.

Présence obligatoire (voir règlement U15-U17).

Rappel : les équipes jouant en championnat et possédant des joueurs supplémentaires peuvent également les faire participer (logique de cette forme de pratique).

### U15 :

- 21/09 : **Foot à 5 au Stade Municipal Le Vigan** pour l'exempt poule C et les 2 exempts poule A et B

*Equipes concernées* : Figeac QF 3, Bouriane FC 1 et Cazals Montcléra 1

- 28/09 : **Foot à 5** pour les 3 équipes poule C + les exempts de Coupe Occitanie

*Equipes concernées* : 2 sites d'accueils

Causse Limargue 2, FC Biars Bretenoux 2, Figeac QF 3, Haut Célé 1 : **Stade André Bar à Bagnac sur Célé**

PSVD'Olt 1, Bouriane FC 1, Lalbenque Fontanes 1 et Montcabrier 1 : **Stade à Saint Paul Loubressac**

- 05/10 : **Foot à 5 ou Futsal** (lieu à déterminer) pour l'exempt poule C et les 2 exempts poule A et B

*Equipes concernées* : Causse Limargue 2, Figeac QF 2 et Montcabrier 1

- 12/10 : **Foot à 5** (lieu à déterminer) pour les 3 équipes poule C + les 2 exempts poule A et B

*Equipes concernées* : Causse Limargue 2, FC Biars Bretenoux 2, Figeac QF 3, Lalbenque Fontanes 1 et Haut Célé 1

### U17 :

- 21/09 : **Futsal au Gymnase de Lalbenque** pour les équipes de Poule C et l'exempt de la Poule A.

*Equipes concernées* : Figeac QF 2, PSVD'Olt 2 et Lalbenque Fontanes 1

- 28/09 : **Foot à 5 au Stade Municipal de Leyme** pour les équipes de la Poule B et l'exempt Poule A

*Equipes concernées* : Figeac QF 1, Elan Marivalois 1, Causse Sud 1, FC Biars Bretenoux 1 et PSVD'Olt 1

- 05/10 : **Foot à 5 ou Futsal** (lieu à déterminer) pour les équipes de la Poule C et l'exempt de la poule A

*Equipes concernées* : Figeac QF 2, PSVD'Olt 2 et ST Germain 1

- 12/10 : **Foot à 5** (lieu à déterminer) pour toutes les équipes U17

# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

## MODIFICATIONS CALENDRIERS :

D1 :

La rencontre ECCF 1 – FIGEAC QF 2 se jouera le vendredi 20/09/2019 à 20 h 30 au Stade du Cuzoul à Cajarc – Accord des clubs.

La rencontre MARIVALOIS 1 – VAL ROC 1 du 05/10/2019 se jouera à 20 h 30 – Accord des clubs.

D2 – Poule A :

Suite à accord des clubs, la rencontre LALBENQUE/FONTANES 2 – ST CYPRIEN/MONTCUQ 1 est inversée donnant les matchs ci-après :

. ST CYPRIEN/MONTCUQ 1 – LALBENQUE/FONTANES 2 à St Cyprien à 15 heures le 22/09/2019,

. LALBENQUE/FONTANES 2 – ST CYPRIEN MONTCUQ 1 à 15 heures le 09/02/2020 – Terrain à préciser.

D3 – Poule C :

La rencontre ELAN MARIVALOIS 3 – LABATHUDE du 21/09/2019 est repoussée au 28/09/2019 à Leyme à 20 heures – Accord des clubs.

D4 – Poule A :

La rencontre ST CYPRIEN/MONTCUQ - FC PAYRAC/L du 01/02/2020 est reportée au 02/02/2020 à St Cyprien à 15 heures – Accord des clubs.

## COMMISSION DES COUPES

Le tirage du 2<sup>nd</sup> tour a eu lieu le 17/09/2019 au Siège du District.

District : Claudine VERMANDE ; Didier BREIL ; Jean Luc BOYER.

Clubs présents : Bernard TEYSSENDIE (PPFC) ; Georges DA COSTA (HAUT CELE) ; Gilles CAPELLE (CAHORS FC).

**Matches le 29/09/2019 à 15 heures** – Rectificatif :

Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts				(D) Poule Lot	186	
<b>Dimanche 29/09/2019</b>						
J2	22004322	51084.1	514941 U.S. Puybrun Tauriac 1	-541254 Fchq 1	15H	Stade Du Coustalou à PUYBRUN
J2	22004324	51086.1	521349 St Germain 1	-542833 Ent. Bouriane F.C. 1	15H	Stade Municipal à ST GERMAIN BEL AIR
J2	22004320	51082.1	531287 Cardaillac 1	-533064 Grealou 1	15H	Stade Laurent Foucher à CARDAILLAC
J2	22004328	51090.1	540628 Puy Lev./Pray Fc 1	-547122 Lalbenque-Fon 1	15H	Stade Municipal à PRAYSSAC
J2	22004327	51089.1	546382 Quercy Blanc 1	-544816 St Cypr.-Mont 1	15H	Stade Municipal à CASTELNAU MONTRATIER
J2	22004323	51085.1	548248 Ent. Segala F. 1	-542832 As Causse Limargue 1	15H	Stade Municipal à LATRONQUIERE
J2	22004330	51092.1	549360 Us 3c Catus 1	-542831 Valroc Foot 1	15H	Stade Du Lac Vert à CATUS
J2	22004329	51091.1	552657 F.C. Causse Sud 46 1	-545558 Entente Vallée Lot 1	15H	Stade Municipal à LIMOGNE EN QUERCY
J2	22004328	51088.1	553195 E.S.C.G 1	-531265 Montcabrier 1	15H	Stade Georges Pivaudran 1 à SOUILLAC
J2	22004325	51087.1	553855 Lacapelle Football 1	-525809 Cazals-Montcl 1	15H	Stade Lacapelle à CAHORS
J2	22004321	51083.1	582418 Haut Cele F.C. 1	-548858 Ecof 1	15H	Stade Des Bories à BAGNAC SUR CELE

Les clubs ayant un éclairage homologué peuvent avancer les matchs au samedi soir avec l'accord de l'adversaire et réception au secrétariat du District avant le 16/09/2019.

**Le tirage du tour Inter-districts Lot/Aveyron aura lieu le MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019 à 11 heures au Siège du District du Lot de Football – Rencontres le 13/10/2019.**

## COMMISSION DES FEMININES

### Licenciées U17 :

A la suite de la réunion du Bureau en date du 14 juin dernier (parution au PV n°2 du 09/04/2019) où il a été évoqué la possibilité d'établir des demandes afin que les licenciées U17 puissent jouer en « séniors féminines ».

Le District du Lot de Football n'a reçu aucune demande, de ce fait, les joueuses U17 ne pourront pas participer au championnat séniors du District du Lot pour la saison 2019/2020.

# INFORMATIONS GENERALES

## INFORMATIONS DU CDOS :

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre connaissance de l'aide qui est mis en place par le CDOS pour les personnes réfugiés participant au programme ACCELAIR 46, en lisant les documents se trouvant en pièces jointes.

vous trouverez ci-après :

- le document de présentation de l'aide,
- le document que le sportif "réfugié" doit vous présenter s'il fait partie du programme

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir plus de renseignements.

Cordialement,



Johanna LACAZE

*Agent de Développement*

**Comité Départemental Olympique et Sportif du Lot**

Adresse : Maison des Associations

Espace Clément Marot - Place Bessières - 46 000 CAHORS

Tél : 06.42.87.47.74

Mail : [cdoslot@orange.fr](mailto:cdoslot@orange.fr)

## Fiche individuelle – « Réfugiés et APS du Lot » 2019



NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

*Thierry Quignon représentant le programme ACCELAIR 46 atteste que ce sportif peut bénéficier du programme « réfugiés et APS du Lot » :*

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

----- Complété par ACCELAIR 46 ou le CDOS -----

Ce sportif aura un reste à charge de :  
 \_\_\_\_\_ € si la licence est égale ou inférieure à 130€  
 \_\_\_\_\_ € si la licence est supérieure à 130€

### Récapitulatif de l'aide :

A1 : Aide pour l'inscription / A2 : Aide pour l'acquisition d'équipements individuels

Tarif Inscription	Personne isolé				Famille		
	-25 ans Homme	Femme	+25ans Homme	Femme	Père	Mère	Enfants
Si Tarif dégressif : (de mars à aout 2019)	Reste à charge : 8 €	Reste à charge : 8 €	Reste à charge : 15 €	Reste à charge : 8 €	Reste à charge : 10 €	Reste à charge : 8 €	Reste à charge : 5 € par enfants (jusqu'au 3 <sup>ème</sup> )
≤ 130 €	Reste à charge : 15 €	Reste à charge : 15 €	Reste à charge : 30 €	Reste à charge : 15 €	Reste à charge : 20 €	Reste à charge : 15 €	A partir du 4 <sup>ème</sup> : pas de reste à charge
							A partir du 4 <sup>ème</sup> : pas de reste à charge
> 130 €	Reste à charge : 20 €	Reste à charge : 20 €	Reste à charge : 35 €	Reste à charge : 20 €	Reste à charge : 25 €	Reste à charge : 15 €	Reste à charge : 5 € par enfants (jusqu'au 3 <sup>ème</sup> )
							A partir du 4 <sup>ème</sup> : pas de reste à charge

**A2 : Aide Equipement INDIVIDUEL :**  
 max 40€/personne  
*Achat justifié de préférence par le conseil du club (voir ci-dessous)*



### CONTACTS

CDOS: Lacaze Johanna  
 06.42.87.47.74 / cdoslot@orange.fr

ACCELAIR 46: Quignon Thierry  
 06.48.92.59.26 / tquignon@lotpourtoits.fr

Fiche individuelle – « Réfugiés et APS du Lot » 2019

**A compléter par le club :**

Nom Prénom du sportif : \_\_\_\_\_

**Données générales du club :**

Nom du Club : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ @ : \_\_\_\_\_

Nom personne à contacter : \_\_\_\_\_

Discipline(s) du club : \_\_\_\_\_

Heures et lieux du/des cours :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tarif de l'inscription ? \_\_\_\_\_ €

Le club conseille-t-il un équipement individuel spécifique à ce sportif ? OUI NON

Si OUI : quoi ? \_\_\_\_\_

**Validation de l'achat par le CDOS et/ou ACCELAIR 46 : signature \_\_\_\_\_**

Le représentant du club atteste que \_\_\_\_\_ (Nom  
Prénom du sportif) a payé la somme de: \_\_\_\_\_ €

Le tarif de l'inscription: \_\_\_\_\_ €

**Différence à payer par le CDOS: \_\_\_\_\_ €**

**(= tarif de l'inscription – somme payée par le sportif)**

*PS : Ou si vous préférez, nous pouvons (pour une somme similaire) vous rembourser un  
achat d'équipements pour votre club (sur présentation de facture)*

Envoyer ce document complété et signé ainsi qu'un **RIB** à l'adresse suivante :

[cdoslot@orange.fr](mailto:cdoslot@orange.fr)

ou par la poste : au CDOS 46 Maison des associations – place Bessières – 46000 Cahors

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ président(e) de l'association certifie  
l'authenticité des informations fournies dans le document ci-dessus.

Signature

Date Lieu



**CONTACTS**

CDOS: Lacaze Johanna  
06.42.87.47.74 / [cdoslot@orange.fr](mailto:cdoslot@orange.fr)

ACCELAIR 46: Quignon Thierry  
06.48.92.59.26 / [tquignon@lotpourtoits.fr](mailto:tquignon@lotpourtoits.fr)



## A l'attention des clubs sportifs

### Le programme d'aide « Réfugiés et Activités Physiques et Sportives du Lot » 2019

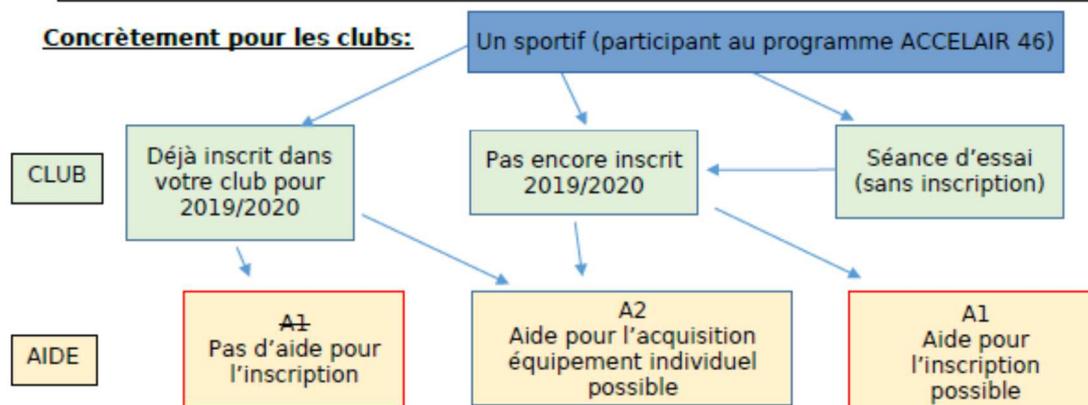
#### Programme d'aide destiné aux:

- Personnes faisant partie d'ACCELAIR 46 :
  - Personnes ayant obtenu le statut dans le LOT depuis moins de 1 an
  - Personnes qui habitent dans le Lot

#### Mise en place de l'aide:

- Accompagnement par le CDOS des personnes pour les encourager à essayer des sports et s'inscrire en club
- Aide financière pour l'inscription en club (A1)
- Aide financière pour l'achat de matériel spécifique pour le sportif (40€) (A2)

#### Concrètement pour les clubs:



#### Les aides: les étapes

##### A1 : aide pour l'inscription

1. Le sportif arrive avec un document attestant qu'il peut profiter de l'aide « Réfugiés APS du Lot »

*Ou vous pensez qu'il peut en bénéficier => contacter Thierry Quignon d'ACCELAIR 46*

2. Remplir le document et l'envoyer au CDOS avec un RIB (scan du document) ou par la poste
3. Différence payée par le CDOS

*Ou si vous préférez, nous pouvons (pour une somme similaire) vous rembourser un achat d'équipements pour votre club*

##### A2 : aide acquisition matériel

- 1- Pour le sportif déjà inscrit au club ou lors de son inscription
- 2- Remplir dans le document qui sera amené par le sportif la partie qui en fait référence
- 3- Remboursement sur facture au sportif



#### CONTACTS

CDOS: Lacaze Johanna  
06.42.87.47.74 / cdoslot@orange.fr

ACCELAIR 46: Quignon Thierry  
06.48.92.59.26 / tqignon@lotpourtoits.fr

# COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

## **RAPPEL** :

### Article 6 :

Les clubs devront enregistrer sur Foot club les responsables techniques par catégorie au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de la saison en cours.

Tout joueur qui remplit la fonction d'éducateur sur une rencontre séniors doit être inscrit sur la FMI, dans la rubrique « Dirigeant ».

# **STATUT DES EDUCATEURS DISTRICT DU LOT**

## **Article 1 :**

Le Statut des Educateurs est créé au sein du District du Lot de Football à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## **Article 2 :**

La Commission du Statut des Educateurs est composée d'Elus du District et d'éducateurs représentant les clubs.

## **Article 3 :**

La Commission du Statut des Educateurs est chargée de la mise en place du suivi et du contrôle des obligations visées ci-dessous à l'article 5. Des dérogations sur présentation de dossiers pourront être étudiées.

## **Article 4 :**

La Commission du Statut des Educateurs est garante de l'éthique et pourra être saisie pour tout manquement aux devoirs et à la charge des Educateurs.

## **Article 5 :**

A compter de la saison 2018/2019, dans les différentes compétitions du District du Lot de Football (féminines et garçons) l'encadrement sera fait comme suit :

- Foot Animation : 1 Educateur pour 10 licenciés de U6 à U9
- 1 Educateur par équipe engagée de U11 à Seniors

## **Article 6 :**

Les clubs devront enregistrer sur Foot-Club les responsables techniques par catégorie au plus tard le 1<sup>er</sup> Octobre de la saison en cours.

## **Article 7 :**

Les clubs qui ne sont pas en conformité avec l'article 5, au 31 Décembre se verront notifier leur situation. Cependant, le Club en infraction au 31/12 pourra régulariser sa situation en présentant un éducateur au module de formation de l'équipe en infraction jusqu'au 01/04 de cette même saison. A défaut de régularisation le club se verra imputer une amende de :

- 100 € par éducateur manquant pour les catégories de U15 à Seniors (Football à 11)
- 60 € par éducateur manquant pour le Football Animation de U6 à U13

La sanction de non-accession sera appliquée à l'équipe en infraction au 01/04 de la même saison.

## **Article 8 :**

Les sommes perçues au titre des amendes seront reversées, sous forme de bons de formation à utiliser les deux prochaines saisons.

## **Article 9 :**

Obligation des Educateurs : Relais de la Commission Technique et des Jeunes, ils devront participer aux réunions de début de saison ainsi que celles prévues pour leur catégorie.

## **Article 10 :**

Tableau des correspondances Educateur /Catégorie par niveau et diplôme requis.

FOOTBALL MASCULIN		
NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place....
D1	CFF3	<b>CERTIFIER</b> avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
D2	Module Sénior	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 19 District	Module U 17 U19	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 17 District	Module U 17 U 19	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 15 District	Module U 15	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 13	Module U 13	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 11	Module U 11	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 9	1 titulaire du module U 9 pour 10 licenciés	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 7	1 titulaire du module U 7 pour 10 licenciés	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison

FOOTBALL FEMININ		
NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place....
D1	Module Sénior	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 19 District	Module U 17 U 19	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 15 District	Module U 15	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 13	Module U 13	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 11	Module U 11	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 9	1 titulaire du module U 9 pour 10 licenciées	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 7	1 titulaire du module U 7 pour 10 licenciées	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison

**STATUT DES EDUCATEURS : DECLARATION ENCADREMENT EQUIPES DISTRICT**



CLUB : .....

<b>SENIORS</b>	Niveau D1 ou D2	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

<b>SENIORS FEMININES</b>	Niveau D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1	D1			
Equipe 2	D1			

<b>U19</b>	Niveau Ligue ou D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				

<b>U17</b>	Niveau Ligue ou D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				

<b>U15</b>	Niveau Ligue ou D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

<b>U13</b>		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

<b>U11</b>		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

U9		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1	Un éducateur diplômé pour 10 licencié(e)s			
Equipe 2				
Equipe 3				
Equipe 4				
Equipe 5				
Equipe 6				

U7		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1	Un éducateur diplômé pour 10 licencié(e)s			
Equipe 2				
Equipe 3				
Equipe 4				
Equipe 5				
Equipe 6				

*Diplômes : DESJEPS, BEF, BMF, CFF1, CFF2, CFF3, Modules : M.U7, M.U9, M.U11, M.U13, M.U15, M.U19, M.Seniors*

*Licence Educateur : Technique Nationale (TN), Technique Régionale (TR), Educateur Fédéral (EF) ou Animateur (Anim).*

Conformément à la décision du Conseil de Ligue du 29 juin 2015, et à son application au niveau du District, nous vous demandons de transmettre les noms et diplômes de vos responsables d'équipes de District. (voir PV no 2 du 10 juillet 2016)

La commission du Statut des Educateur contrôlera la situation de chaque club au 1er avril et appliquera les sanctions prévues.

Seuls les clubs en conformité avec le statut des éducateurs pourront accéder à la division supérieure. Ces éducateurs devront posséder une licence "éducateur".

NOM Prénom Président du club :

Date :

Signature :

Cachet du club